

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Les réponses européennes : la SUISSE



Jacques Manger entouré de Jean-Michel Frécol et Gilles Marilier.

La Suisse compte à présent un réseau avec les Musikhochschulen de Basel et Luzern, la Hochschule für Kunstlied, Schola Cantorum Basiliensis, Conservatorio della Svizzera Italiana, Hochschule für Musik und Theater Zürich, Les Conservatoires de Genève, Lausanne, de Fribourg et Neuchâtelois.

Le dernier accrédité est le Conservatoire Neuchâtelois intégré à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HESSO).

Le Conservatoire Neuchâtelois rassemble dans une même entité les sites de La Chaux-de-Fonds/Le Locle et de Neuchâtel. Regroupant quelques 2500 élèves, enfants, adultes et étudiants professionnels, il est un centre d'activité musicale intense dans les domaines de la musique classique et du jazz.

D'abord supprimées en Juin 2005, les classes professionnelles du Conservatoire Neuchâtelois sont ressuscitées par le budget 2006. L'accréditation d'intégration au réseau HEM est confirmée pour la rentrée 2006/2007.

Les classes de la filière professionnelle de la musique compte environ 180 étudiants dont 68 étrangers.

Comme dans de nombreux conservatoires en Suisse, la représentation française est importante que ce soit pour la population d'étudiants comme pour celle des professeurs. ■

La Suisse, signataire comme 45 pays des accords de Bologne en 1999, doit harmoniser la filière d'enseignement supérieur et rendre conforme les diplômes supérieurs en référence aux grades de Licence, Master et Doctorat (dit LMD ou 3-5-8). Tous les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en œuvre la Déclaration de Bologne, qu'ils aient ou non un statut universitaire.

La filière professionnelle musicale a fait l'objet d'une remise à plat, et les Hautes Ecoles Spécialisées (HEM) intègrent le réseau des Hautes Ecoles Spécialisées ou Musikhochschulen (Haute école de musique / Scuola Universitaria di Musica), au statut universitaire.

Sur une population d'environ 8 millions d'habitants, le système d'enseignement musical supérieur suisse prépare environ 3 000 étudiants dans la musique classique et le Jazz aux professions d'interprète, de Chef d'orchestre, d'orchestre d'harmonie, d'ensembles de cuivres, ou de chœur, de Pédagogue, de Compositeur ou de Théoricien de la musique.

Les classes de Cuivres du Conservatoire Musikhochschule de Bologne en 1999, doit harmoniser la filière d'enseignement supérieur et rendre conforme les diplômes supérieurs en référence aux grades de Licence, Master et Doctorat (dit LMD ou 3-5-8).

Cor : Jean Pierre Berry, premier cor soliste de l'Orchestra de la Suisse Romande
Trompette : Olivier Thomaz
Trombone : Jacques Manger



Jacques Manger dirige en master-classes les Trombonistes français, suisses et italiens.

Jacques Manger



Nous avons récemment rencontré Jacques Manger, le 30 mars 2006 à Chambéry, lors de la journée d'échanges internationaux organisée par le nouveau Conservatoire National de Région des deux Savoie (Chambéry et Annecy) dirigé par Bob Revel. Organisés par Gilles Marilier (Professeur de trombone de Chambéry) et suivis par Michel Frécol (d'Annecy), une série de cours et de concerts avec le soliste international français Jacques Manger ont réuni dans l'auditorium de la cité des arts de Chambéry des trombonistes français, suisses et italiens. Le Conservatoire Neuchâtelois financeur de ce projet présentait ainsi, par l'intermédiaire de sa classe de trombone animée par Jacques Manger, la mise en place de l'enseignement supérieur.

Jacques Manger, même depuis 1996 une carrière de concertiste international après avoir été trombone Solo de l'Orchestre Philharmonique de Nice, puis Soliste de l'Orchestre du Théâtre National de l'Opéra de Paris et de pédagogue-professeur au Conservatoire National de Région de Paris/CDR depuis 1994, ainsi qu'à l'Accademia Santa Cecilia de Rome qu'il quitte en 2004, à Tokyo en qualité de "Guest Professor" at the Senzoku Gakuen University et vient d'être nommé professeur à la Folkwang Hochschule de Essen (Allemagne). Il anime régulièrement des cours d'interprétation très fréquents dans de nombreux pays : (Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Etats-Unis, Amérique du Sud, Scandinavie...). Professeur au Conservatoire Neuchâtelois, il intègre ainsi le réseau international d'enseignement supérieur de musique qui délivre les diplômes licence et master d'interprète au niveau européen.

Il a ainsi une vision large de l'activité de musicien soliste et de pédagogue international. C'est à ce titre que nous lui posons les questions suivantes :

Que penser de la mise en place du système d'enseignement supérieur de la musique au niveau européen ?

Je pense qu'il est nécessaire que tous les pays européens se mettent d'accord sur ce point et que les évaluations de chaque enseignement supérieur soient équivalentes.

La place à-hélie raison de différer dans sa mise en place ? Absence de communication comme l'inclutude ?

Il vaut mieux prendre du temps afin d'être bien conseillé par des spécialistes passés eux-mêmes par les directeurs de Conservatoires, j'espère que'ils le feront !

Beaucoup d'étudiants français « s'écrasent » déjà pour suivre un enseignement supérieur en Belgique, Suisse ou Allemagne. Pouvons-nous

en France inverser cette tendance ? Quelles solutions apporter pour structurer cet enseignement de premier cycle (niveau licence) qui fait encore défaut en France ?

Le système en France est maintenant périmé. Le fait qu'il n'y ait seulement que deux CISM, bloque la carrière de certains étudiants français et surtout les prix de CISM en France ne sont pas reconnus à l'étranger. Beaucoup d'étudiants ne peuvent se présenter pour des postes d'orchestre en Allemagne ou Suisse car leurs diplômes n'ont pas d'équivalence. Le cursus en Allemagne, pas seulement basé sur l'instrument.

La profession de musicien est non réglementée même pour le corps des enseignants de la Fonction publique. Seule la formation reçue compte pour accéder à une place d'orchestre ou pour faire carrière de soliste ou de chamberiste. Le diplôme obtenu ou pas, importe peu. Nest-on pas en train de heurer les talus étudiants qui se dirigent vers une course aux diplômes ? Autrement dit, certains étudiants traversent les frontières pour accéder à des diplômes faciles d'accès mais dont la formation n'est pas l'excellence.

Donc pour le premier cycle d'enseignement supérieur (niveau licence) comment harmoniser les contenus de cursus et surtout les étapes de fin de scolarité en ce qui concerne les diplômes d'interprète. Dans ces domaines, y'a-t-il une réflexion au niveau européen des spécialistes curvres ?

Il y a longtemps que les Français courent après les diplômes sans pour autant avoir de bons résultats. Pour un emploi d'orchestre, il faut garder le système du concours ouvert pour les postes vacants. Pour un emploi de professeur dans un enseignement supérieur il faut savoir que l'on ne devient pas professeur spécialiste du jour au lendemain. La pratique et l'expérience sont primordiales. Il serait préférable de laisser un certain moment d'adaptation au futur professeur dans sa nouvelle fonction. Il faudrait le former durant son cursus sur le terrain et la pratique pas comme en ce moment sur la théorie. Les nouveaux postes de professeur dans les Musikhochschulen en Allemagne ne sont plus des postes de titulaire, le contrat est renouvelable tous les 3 ans voire tous les ans. Pourquoi pas en France ? Mais il faudrait bien entendu ne pas bloquer pour autant la grille de salaire. Cette période de transition reste encore difficile à mettre en place j'espère que nous pourrions nous les professeurs exposer nos propositions avec l'appui des directeurs. ■

INFOS CONCOURS

Trombone dans tous ses états
Département Musique et Musicologie
5, rue F. Coquel 37000 Tours
Vendredi 28 avril
SFA (Société Française d'Acoustique), le GSAM et le CNR de Tours
Journée d'étude sur le trombone
Intervenants : Thierry Gilbert, Joel Gilbert, Arnold Mayer, Gilles Millère, Gérard Klein, Jean-Louis Perronne, Luc Dalmasso.
Joël Gilbert : joel.gilbert@univ-tours.fr
http://www.sfa.asso.fr/fgsam/trombones/journees_brief_tromb

Concert Trompettes Barouques
Lycée Professionnel Paul Langeron de Braye le Calvaire
Vendredi 12 mai 2006 à 20h30.
Soirée Baroque en plein air.

* Aux Arts, Lycées « financé par la Région Centre implique le Lycée Professionnel de BRIARE (collaborations relatives pour la réalisation du brassin, les électroniciens pour les jeux de feu et de lumière, la section bio services pour le repas, les élèves des cours d'arts appliqués pour la publicité...) et l'École de musique sur le thème de la trompette Baroque.

l'Ensemble de Cuivres (instruments modernes) de Brian (dir : Philippe MEUNIER)
l'Ensemble de Trompettes de Suhy (dir : Eric Darand)

l'ENSEMBLE DE TROMPETTES NATURELLES DU VAL DE LOIRE (dir : Jean Paul LEROY)
le facteur d'instruments Gilbert CORNÉLIUS qui a conçu une trompette naturelle en Ré.

www.harmonte-france.com

Stages

ACADEMIE D'ETE du FESTIVAL de Saint Requier

> Stage de Cuivres et Percussions
> du 7 au 13 juillet 2006

> Reservations et inscriptions
avant le 9 mai 2006

L'adresse de site
l'adresse de Saint Requier
BP 3 - 80135 Saint-Requier/

l'adresse de contact
téléphone et fax
tel. 03 22 28 20 20
www.sanne.fr